

MAIRIE DE MUTIGNY



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 Décembre 2024

<p><u>Présents</u> : C.BEGUINOT - J.C. CUGNET – C. DROMARD – MA.HUMBERT - X. HUSSON - C. LAPERSONNE – G. LHEUREUX – M.C. REMY - M. ZIMMERLIN</p>	<p><u>Excusé</u> : néant <u>Absent</u> : C.FORT</p>
<p><u>Présidente</u> : Marie Claude REMY</p>	<p><u>Secrétaire de séance</u> : MA.HUMBERT</p>
<p><u>Ordre du jour</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) 1) Intervention de la SARL Fierfort concernant le projet de construction</li><li>2) Coupe de bois en forêt communale : anticipation de l'état d'assiette 2025, modification de la délibération de Novembre (ajout de la parcelle 10)</li><li>3) Devis de La Poste Solutions Business pour la réalisation et la certification de la base d'adresse locale</li><li>4) Demande d'acquisition d'une parcelle communale par Kevin BEAULIEU</li><li>5) Réalisation de l'affiche d'entrée de village par Cochet Concept</li><li>6) Présentation du rapport annuel du Syvalom 2023</li><li>7) Présentation du rapport d'activité 2023 du SIEM</li><li>8) Questions diverses</li></ol>	

La réunion débute à 18h30 et le quorum est atteint.

Le dernier procès-verbal datant du 12 Novembre est adopté à l'unanimité.

**1. Intervention de la SARL Fierfort concernant le projet de construction**

Le projet révisé de construction d'un bâtiment communal est présenté au conseil municipal. Ce bâtiment, à vocation d'atelier et de hangar, comprendrait également une pièce de « repos » et une salle de douche avec WC, pour une superficie totale de 135 m<sup>2</sup>. Le coût total du projet s'élève à 400.000 € HT. Le conseil municipal donne un avis favorable à la poursuite de ce projet. Le dossier va être finalisé avec la SARL Fierfort pour obtenir les devis, lancer les demandes de subvention.



**2. Coupe de bois en forêt communale : anticipation de l'état d'assiette 2025, modification de la délibération de novembre (ajout de la parcelle 10)**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**1 - Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2025** présenté ci-après

**2 – Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à leur désignation et à leur mobilisation selon les destinations retenues ci-après**

Parcelle (unité de gestion)	Surface (à désigner)	Type de coupe	Coupe prévue oui/non (a)	Destination			Produits à délivrer si délivrance partielle		
				Vente intégrale	Délivrance intégrale	Vente et délivrance partielles	Houppiers oui/non	Petits diamètres oui/non	Diamètre vente (b)
7	2,78	A1	oui	oui					
10	2,72	A2	oui	oui					
1	2,72	A1	oui	oui					

**3 – Laisse à l'Office National des Forêts le soin d'organiser au mieux les ventes de coupes de bois sur pied, la Commune demeurant libre de fixer elle-même les prix de retrait si elle le juge utile.**

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**3. Devis de La Poste Solutions Business pour la réalisation et la certification de la base d'adresse locale**

La loi oblige les communes à réaliser et faire certifier leur base d'adresse locale (base utilisée notamment pour les services de secours). La Poste Solution Business est habilitée à effectuer ces travaux, et pourrait le faire pour la commune pour un montant de 1336,27 € HT. Le conseil municipal donne son accord pour procéder ainsi.



Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**4. Demande d'acquisition d'une parcelle communale par Kevin Beaulieu**

Madame le maire fait part d'une demande d'acquisition d'une parcelle de vignes d'1 are 16 (lieu-dit Côte de Mai, AD414) actuellement exploitée par Kevin Beaulieu. Cette demande est portée à l'étude.

**5. Réalisation de l'affiche d'entrée de village par Cochet Concept**

Une affiche est en cours de finalisation. Elle sera reprise comme support pour les cartes de vœux.

**6. Présentation des rapports annuels du Syvalom et du SIEM**

Madame le maire présente les rapports au conseil municipal.

*La séance est levée à 20h45.*

*Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 10 février 2025.*